

Fiche d'inscription

# CHANTECLER BORDEAUX

## FOOT CHALLENGE CELTIC

Saison 2018-2019

### **Vos renseignements personnels :**

Renouvellement :    Oui    Non    Adhésion réglée à l'activité : .....

NOM : ..... PRENOM .....

MAIL (lettres majuscules) : .....

Né le : ..... à : ..... Nationalité : .....

Tel. DOM : ..... Tel. PORT : .....

Adresse : BAT : ..... APPT : ..... N° : ..... RUE : .....

Code Postal : .....VILLE : .....

Club précédent : .....

### **DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

- 1 Photo d'identité
- 1 Timbre au tarif en vigueur
- La charte du footballeur signée
- Un certificat médical d'aptitude (obligatoire)

<b>ADHESION</b>	<b>COTISATION ANNUELLE</b>		<b>TOTAL</b>
<b>25 €</b>	1 Joueur	100 €	125€
<b>Dotation incluse</b>			

Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés de ce que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé en mis œuvre par CHANTECLER. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. L'Association CHANTECLER dans le but de favoriser le développement des différentes sections peut-être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé à la Présidente de CHANTECLER.

# LA CHARTE DU FOOTBALLEUR

CHANTECLER 2018-2019

En adhérant au club de Football de Chantecler, vous vous engagez à respecter un certain nombre de règles :

## **AU SEIN DU CLUB**

- \* Respecter l'entraîneur, les responsables du Club et suivre leurs instructions.
- \* Respecter le matériel et les bâtiments mis à votre disposition.
- \* Etre assidu et arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.
- \* Prévenir en cas d'absence.
- \* Etre en tenue de footballeur aussi bien aux matchs qu'aux entraînements.
- \* Prévoir un change et le nécessaire pour se doucher après les matchs.
- \* Aider ses coéquipiers par sa présence, son expérience et son esprit d'équipe.
- \* **Tout carton – jaune ou rouge – pris pendant un match et n'étant pas directement lié au jeu sera à la charge du joueur.**
- \* M'acquitter du paiement de la cotisation **au moment de l'inscription.**
- \* Pour les paiements par chèques, un échelonnement est possible jusqu'au 31 décembre 2018.  
(remettre tous les chèques en même temps avec la date d'encaissement au dos).
- \* Pour les paiements en espèces, 50% au moment de l'inscription et 50% avant le 31 décembre 2018.
- \* Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation sera suspendu au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- \* Tout joueur désirant démissionner devra être à jour de sa cotisation.
- \* Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.

## **SUR LE TERRAIN : LE FAIR-PLAY**

- \* Respecter les adversaires et les arbitres, porter dignement les couleurs de Chantecler.
- \* Accepter les décisions de l'arbitre.
- \* Eviter la méchanceté et les agressions dans les actes et les paroles.
- \* Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.

**En signant cette charte, vous vous engagez à respecter ces règles, faute de quoi, vous accepterez les sanctions éventuelles qui vous seront notifiées par les responsables du Club.**

*Coupon à retourner au Club en même temps que le dossier*

Je soussigné, M ..... déclare avoir pris connaissance de la Charte des Footballeurs et à en accepter les clauses.

Fait à ....., le .....

**SIGNATURE**

## INFORMATIONS GENERALES

Reprise de l'entraînement le 5 septembre 2018  
Une permanence sera assurée tous les mercredis à partir du 14 juin, juillet et septembre 2018 de 14h à 16h

TOUT DOSSIER INCOMPLET sera refusé. Il devra être remis directement et uniquement à la secrétaire aux dates de permanence indiquées ci-dessus.

Les éducateurs ne prendront aucun dossier lors des entraînements.

Possibilité de paiements échelonnés jusqu'à la fin du mois de décembre 2018 uniquement pour les chèques (Remise à la banque des chèques les 1er et 15 de chaque mois).

Les règlements en espèces 50% au moment de l'inscription, 50% avant le 31 décembre 2018

A partir du mois de janvier 2019, tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra plus participer aux entraînements ni aux matchs.

**AUCUNE COTISATION-ADHESION NE POURRA ETRE REMBOURSEE**



Rejoignez nous sur notre Page Facebook **CHANTECLER FOOTBALL**

- Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Association qui est disponible à son siège 2 impasse Ste Elisabeth
- Je reconnais, en outre, être avisé de mon entière responsabilité et je décharge TOTALEMENT CHANTECLER et ses dirigeants tant que mon dossier d'inscription n'est pas complet, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.
- J'autorise la Direction de Chantecler à faire donner à l'adhérent les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires, si accident grave, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association.

Bordeaux, le

Signature

Lu et approuvé

**CHANTECLER BORDEAUX**  
2 Impasse St Elisabeth 33000 Bordeaux  
Tel: 05-57-87-02-57

Mail: [contact@assochantecler.fr](mailto:contact@assochantecler.fr)

Site: [maisondequartierchantecler.fr](http://maisondequartierchantecler.fr)

